

L'Entre-deux : rien qu'une posture de l'évaluateur

Michel VIAL

Les logiques du contrôle et de l'interprétation, du bilan et du formatif¹, de la vérification du sens donné et d'interprétation du sens cherché, d'établissement du sens et de fondation du sens, du Contrôle et du Reste... sont hétérogènes, étanches, en opposition, contradictoires. Les construire comme un complexe est vouloir les vivre complémentaires.

Si on considère le sujet² évaluant qui apprend à être évaluateur, on dira sans ambage, pour lancer le débat, que :

L'entre deux n'est pas un troisième terme comme dans une dyade de personnes couplées³, ici le sujet est seul avec les deux logiques. L'entre deux est un construit, un tiers cherché dans la pragmatique⁴ professionnelle ou scientifique d'une praxis sans cesse ré-inventée, bien davantage qu'un tiers inclus dans une logique conjonctive rédemptrice, appelée « la complexité ».

L'entre-deux n'est pas une faille, ni une brèche⁵ pré-existantes au sujet. L'évaluateur ne se tient pas *entre* les logiques contradictoires de l'évaluation. Il n'y a pas d'espace entre les logiques, sinon il y aurait trois logiques ! La torsion, la torsade baroque n'est pas la pensée trinitaire.

L'entre-deux n'est pas une troisième voie⁶. Il n'y a pas d'échappée belle qui viendrait apaiser le conflit des logiques, ni de dépassement vers

¹ selon les travaux en évaluation de Berger, Ardoino, Bonniol, Genthon...

² qu'on ne réduira pas à une simple individualité interne et isolée du contexte, un simple système fermé, un tout fait

³ Lerbet-Serini, F., *Relation duale et tiers inclus*, Thèse en Sciences de l'éducation, Université Rabelais, Tours, 1992 - Sibony, D., *L'entre-deux*, Seuil, Paris, 1991

⁴ et non en se mettant à l'abri dans La logique comme discipline, dans une aspiration encore transcendente contre la logique rationnelle ordinaire qui nous enfermerait dans une causalité linéaire : cf - Lupasco, S., "L'énergétique sociologique", *Troisième millénaire*, n°4, 1982, pp.100/112 - Lupasco, S., *L'univers psychique*, Denoël, Paris, 1979 - Lupasco, S., *Les trois matières*, Julliard, Paris, 1960 - Lupasco, S., *Logique et contradiction*, PUF, Paris, 1947

⁵ Genthon, M. *Genèse des interactions complexes comme ouvertures régulatrices*, 1997, En question, Aix-en Provence, p. 111

⁶ Clouzot, O., *Enseigner autrement, Des logiques éducatives à la transparence pédagogique*, Dunod, Paris, 1989

Vial, M. (1997) "L'Entre-deux : rien qu'une posture de l'évaluateur", colloque *Les interactions dans les processus d'évaluation et de formation, Hommage à Michèle Genthon* Département des Sciences de l'éducation, Université de Provence, Cahier des résumés, p 24/25

un méta quelque chose transcendantal, au-dessus des pratiques, elles polymorphes.

Le projet de l'évaluateur⁷, quand il veut se situer dans une problématisation du sens de ce qu'il fait⁸, n'est pas non plus de "tenir l'entre-deux" : l'entre deux n'est pas une maîtrise supplémentaire que l'évaluateur devrait ajouter à sa liste de compétences. *Se donner l'entre deux* n'est pas l'avoir à sa main, ou à sa botte : le sujet évaluant se tresse par et avec les logiques de l'évaluation qu'il reçoit de notre culture⁹. Les logiques sont vécues comme extérieures (en langue) et sont pourtant fondatrices du sujet puisque *les articuler, c'est se faire entendre*.

L'entre-deux est une des images de la posture d'articulation des contraires.

Le projet de formation est que l'évaluateur puisse être dans les deux logiques, qu'il puisse utiliser les deux logiques sans leur ôter leurs contradictions. Accepter les deux logiques et faire avec, assumer d'avoir à les *jouer* toutes¹⁰, pas en même temps, mais choisir sans cesse et pourtant sans rien renier¹¹. La durée laisse possible le choix qu'aujourd'hui je ne fais pas. Choisir, n'est pas fermer des voies, mais en prendre une, les autres restant ouvertes aussi. La prise de décision est un complexe.

L'entre-deux est une image de l'évaluateur lui-même se construisant dans l'interaction des logiques. Le projet de l'évaluateur est de les articuler pour les rendre possibles ; ce faisant il construit sa parole au monde.

⁷ Il reste à se repérer dans les conjugaisons disponibles en fonction de la spécialisation affichée par l'évaluateur : en tant que consultant ce ne sera pas le même mode de conjugaison qu'en tant qu'expert

⁸ dans une épistémè de l'évaluation comme problématisation du sens

⁹ les logiques de l'évaluation sont livrées avec le conflit paradigmatique, en Occident

¹⁰ sans en être le jouet, comme le dit Ardoino

¹¹ la posture se distingue de la pose ou de la position par son instabilité, par sa qualité d'attitude de régulation. La régulation n'est le plus souvent qu'un retour à la norme : c'est d'ailleurs le sens étymologique, dans une logique de contrôle mais, parfois, elle permet de trouver une nouvelle norme. Si la norme peut ainsi devenir une succession de normes, on entre alors dans une pratique de la dynamique de "normes" instables : la norme cède le pas à la *référence* et la régulation caractérise, dans la logique dite formative, le critère. La norme se donne pour être respectée, se fait passer pour intemporelle ; le critère pour agir est inscrit dans la temporalité (Bonniol, 1981, a et b). Le critère peut alors ne pas supposer une norme mais *une référence* qu'on se donne, qui évolue avec soi.